

Chargé de missions (H/F)
Evaluation et élaboration des
programmes d'actions de prévention
des inondations Adour aval et gave
d'Oloron

OFFRE D'EMPLOI AU SEIN DE L'EPTB ADOUR AFFLUENTS AQUIFERES

Références : EPTB a3 - 22/09/2026

Contexte

L'établissement public territorial de bassin Adour affluents et aquifères (EPTB a3) est un syndicat mixte œuvrant pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. En tant qu'EPTB du bassin de l'Adour et des aquifères captifs de Gascogne, il porte, notamment sur les sous bassins du gave d'Oloron et de l'Adour aval, des programmes d'études préalables (PEP) à des programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI).

Ces deux PEP, d'une durée de 3 années, ont été validés par le préfet coordonnateur respectivement en janvier et mars 2025.

Ces programmes, élaborés avec les acteurs du territoire au premier rang desquels se trouvent les gemapiens, entrent dans leur dernière année de mise en œuvre.

L'EPTB, en accord avec ses partenaires locaux, a choisi, durant les deux premières années de mise en œuvre de ces programmes, de mettre l'accent sur les axes 1 et 5 des PAPI en recrutant du personnel dédié à la réalisation d'études hydrauliques au droit des secteurs à enjeux et en effectuant une animation pro-active pour l'adaptation des biens aux inondations.

Il importe aujourd'hui pour ces deux territoires d'effectuer le bilan de ces politiques publiques, de dresser l'état des lieux en matière de risque inondation et d'enjeux et de les accompagner pour l'élaboration des programmes opérationnels (PAPI) à venir.

Dans ce contexte et dans le cadre d'un contrat de projet, l'EPTB a3 recrute un chargé de missions pour réaliser l'évaluation et l'élaboration des PAPI gave d'Oloron et Adour aval.

Missions

En collaboration étroite avec les animateurs des deux territoires et sur la base du travail déjà engagé depuis l'élaboration des programmes d'études préalables, le chargé de missions effectuera un travail d'évaluation des politiques relatives à la prévention des inondations, élaborera les prochains programmes et participera également directement à la poursuite de la mise en œuvre de certaines actions.

1. Évaluation des programmes – révision de l'état des lieux

En collaboration étroite avec les animateurs des programmes des deux territoires, le chargé de missions effectue le bilan et l'évaluation des programmes d'études préalables mis en œuvre depuis 2025.

L'objectif final de ce travail est de guider le territoire dans les actions à mettre en œuvre dans le PAPI à venir.

Ce travail d'évaluation devra être réalisé au regard de l'avancement de chaque action inscrite dans les PEP quel que soit son maître d'ouvrage, mais également au sein de chaque axe du PEP et du PEP dans son ensemble.

Outre le recueil et le traitement des indicateurs de chaque action, ce travail d'évaluation doit permettre la mise à jour de l'état des lieux des territoires des prochains PAPI conformément au cahier des charges PAPI 3 version 2023 et ainsi permettre aux décideurs d'élaborer une stratégie et un programme d'actions de prévention des inondations en adéquation avec les besoins et les capacités financières des territoires.

L'état des lieux des territoires devra ainsi être mis à jour sur la base de l'évaluation effectuée et à partir des états des lieux déjà réalisés pour l'élaboration des PEP.

2. Prospective – élaborations des PAPI à venir

L'état des lieux mis à jour doit permettre la définition d'une stratégie territoriale pour la prévention des inondations et bien sûr l'élaboration des PAPI à venir.

Ce travail d'animation et d'écriture doit être réalisé en concertation avec les gemapiens de chaque territoire qui sont les partenaires principaux de l'EPTB.

Ainsi, les modalités d'associations des partenaires (réunions de présentation, ateliers participatifs de construction, ...) et leurs choix doivent être le fruit d'un travail commun et partagé avec les structures gemapiennes de chaque territoire.

Dans un souci tant de transparence que d'appropriation de l'outil PAPI par l'ensemble des acteurs des territoires, il conviendra dans un premier temps de les faire travailler de concert à la verbalisation de grands objectifs partagés en matière de prévention des inondations.

Ce travail se traduira par les missions suivantes :

- définir les méthodologies de concertation et d'associations des partenaires à la construction du programme
- organiser, préparer et animer les différentes réunions en partenariat avec l'animateur du programme : comités de pilotage, réunions techniques, ateliers de concertation, rencontres des acteurs du territoire... ;

- rédiger et diffuser les différents documents nécessaires à la démarche (état des lieux, diagnostic, compte-rendu, diaporamas, notes, lettre d'information, etc.) ;

En parallèle de ce travail d'animation, il est attendu du chargé de missions, le montage des dossiers de PAPI, conformément au cahier des charges national en vigueur, à présenter aux services étatiques compétents pour labellisation.

Ce travail sera consécutif des ateliers menés dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de chaque territoire. Il consistera essentiellement en :

- un travail d'animation auprès des éventuels porteurs d'actions au sein du programmes (recherche éventuelle de maitrises d'ouvrages, analyse des actions et de leur éligibilité aux divers financements, accompagnement dans l'élaboration des pièces des dossiers, ...),
- un travail d'écriture des programmes d'actions de prévention des inondations,
- un nécessaire et important travail d'interface entre les services instructeurs de l'État et les porteurs d'actions,
- le suivi de l'évaluation environnementale des PAPI.

3. Animation de l'axe 5 du PAPI du gave d'Oloron.

L'axe 5 du PAPI gave d'Oloron relatif à la réduction de la vulnérabilité des biens est constitué d'un panel d'actions issu de la stratégie de ce territoire.

Lors des deux premières années de déploiement du PEP, une personne dédiée à cette mission a œuvré pour mettre en œuvre ces actions.

Toujours en coordination avec l'animateur du PAPI concerné, le chargé de missions devra finaliser le travail engagé dans ce domaine.

Cela se traduira par :

- enregistrement des inscriptions au dispositif, les instruire et les transformer en bon de commandes à émettre pour le prestataire,
- renseignement du logiciel interne de suivi du dispositif,
- réalisation de l'interface avec les services instructeurs,
- renseignement des usagers sur le dispositif d'accompagnement.

Profil des candidats

Formation

Bac +5

Formation souhaitée dans le domaine de la prévention / gestion des risques ou dans l'évaluation des politiques publiques

Permis B valide exigé

Compétences – connaissances

Savoirs :

- connaissance de l'environnement territorial et plus spécifiquement des acteurs du domaine de l'eau et de la prévention des risques
- techniques d'animation, de médiation et de concertation et de concertation
- méthode d'ingénierie de projet
- méthodes et outils d'évaluation
- qualités rédactionnelle, d'analyse et de synthèse

Savoir-faire :

- suivre et impulser une dynamique ; mobiliser des partenaires ;
- maîtriser les techniques d'animation / concertation / négociation ; animer des réunions ;
- élaborer des diagnostics de territoire et les rendre accessibles ;
- pratique des logiciels bureautiques (Excel, Word, Power-point) ;
- pratique d'un outil SIG (Qgis) ;

Qualités personnelles

- capacité d'animation et d'écoute, force de proposition ;
- qualités oratoires et relationnelles (concertation, communication, médiation, motivation) ;
- qualité rédactionnelle ; esprit d'analyse et de synthèse ; pédagogie ;
- aptitude à travailler dans une équipe pluridisciplinaire et avec des partenaires ;
- pluridisciplinarité et capacité d'organisation et d'animation de projet ; autonomie, sens de l'initiative ; force de proposition ; dynamisme.

Relations hiérarchiques et fonctionnelles

Le chargé de missions est placé sous la responsabilité hiérarchique du responsable du service «risques fluviaux» et sous l'autorité de la DST de l'EPTB a3.

Rattachement hiérarchique : responsable du service risques fluviaux

Nombre de personnes encadrées : éventuels stagiaires

Relations internes : ensemble des agents de l'EPTB a3

Relations externes : entités gemapiennes (syndicats de bassins-versants et EPCI-FP), élus du territoire, services de l'État et ses établissements publics, élus et services des Départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, , ensemble des partenaires techniques et financiers, collectivités locales, associations, acteurs socio-économiques des territoires, usagers, etc.

Conditions d'emploi et de candidature

Prise de poste : à partir du 2 janvier 2027

Lieux de travail : 970 allée Jean d'Arcet, 40280 Haut-Mauco ; possibilité de télétravail 2 jours par semaine sur accord de l'employeur. Déplacements à prévoir pour les besoins de la mission.

Type de contrat : CDD de 18 mois

Catégorie : Ingénieur territorial ; rémunération selon les grilles de chaque cadre d'emploi

Temps de travail : 1607 h/an

Moyens matériels du poste : matériel informatique, téléphone fixe et mobile, imprimante, véhicule de service en partage

Candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) à adresser au Président de l'EPTB a3 (EPTB Adour affluents aquifères, 970 allée Jean d'Arcet, 40280 Haut-Mauco ; contact-rh@eptb-a3.fr ; 05.58.46.18.70)